



- de la désorganisation des services déconcentrés ;
- des questions en suspens liées à la mise en place des conseillers action culturelle (dont les missions territoriales transversales devaient faire dans un premier temps l'objet d'une expérimentation sur un nombre limité de départements –d'abord les moins peuplés, puis les plus peuplés, puis finalement partout)*;
- de nos craintes réavivées concernant les effectifs de notre DRAC par la politique de baisse des effectifs annoncée (25 postes en 2018) se cumulant avec le manque de